Journée « Economie circulaire et développement économique » à destination des EPCI

Jeudi 6 décembre 2018

La Maison de l'environnement - Angers

Comité 21

Grand Ouest

Région PAYS DE LA LOIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Le réseau des acteurs en transition dans le Grand Ouest

www.comite21grandouest.org

L'économie circulaire, un nouvel axe d'attractivité et de développement économique pour les EPCI

—

Alexandre Pleurdeau
Comité 21 Grand Ouest

Comité 21

Grand Ouest

1er réseau d'acteurs
du développement durable dans l'Ouest

www.comite21grandouest.org

Déroulé de l'intervention

1. L'économie circulaire : rappel du concept
2. Cadre institutionnel et perspectives
3. Les EPCI : échelle pertinente pour la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire
4. Lien entre les missions du développeur économique et la conduite de projets en lien avec économie circulaire
5. Les axes de développement économique d'un territoire en lien avec l'économie circulaire

L'économie circulaire, rappel du concept

https://youtu.be/jO3y0LOsAeM

ADEME

https://www.youtube.com/watch?v=qc6Fkowv8Ws

TRIA (CCI, CMA, CRA)

L'économie circulaire, rappel du concept

Sortir d'un modèle linéaire, non soutenable à long terme, en développant de nouvelles manières de produire et consommer

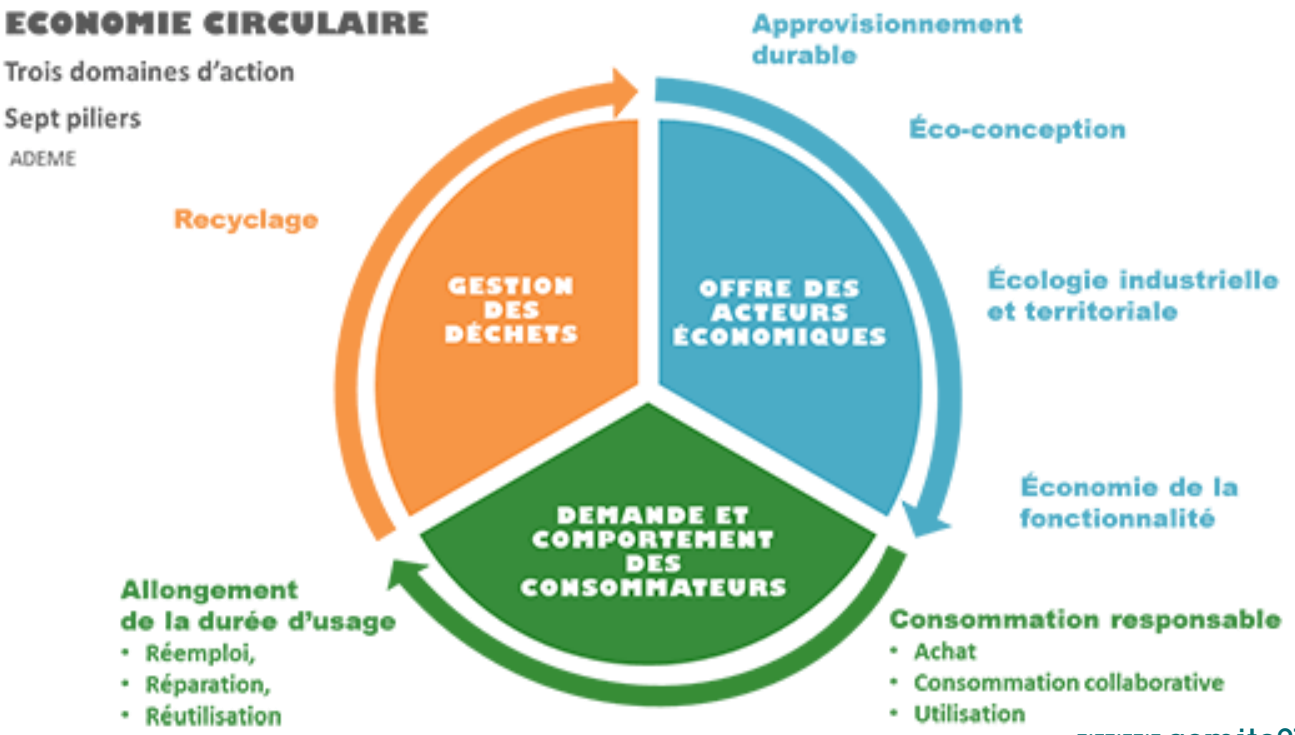

Cadre institutionnel et perspectives de l'économie circulaire

Au niveau national

- Loi TEPCV – Transition Energétique pour la Croissance Verte (2015)
- Feuille de route nationale Economie Circulaire (2018)

En Pays de la Loire

- CODREC (2016)
- Plan d'actions économie circulaire 2018 - 2025

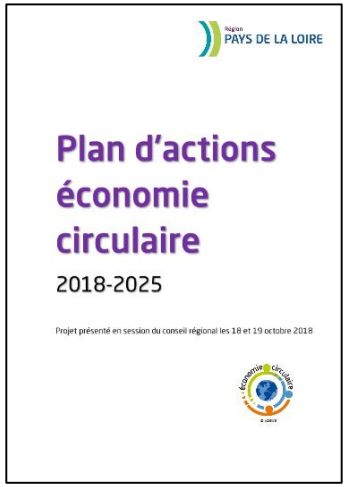

- **Une trentaine de démarches d'EIT déjà initiées**
- **Plus de 400 entreprises et organisations déjà engagées dans des projets concrets d'économie circulaire**

Les EPCI : échelle de mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire

- **Compétence des EPCI en matière d'aménagement, de gestion et prévention des déchets**

- **Compétence économique, connaissance du tissu économique local, capacité de mise en relation des acteurs**

Missions des développeurs économiques (EPCI) en faveur de l'économie circulaire

Les 7 grands domaines d'action des développeurs économiques

- **Analyse socio-économique des territoires**
- Définition, conduite et évaluation de projets économiques territoriaux
- Gestion prévisionnelle et territoriale de l'emploi et des compétences
- Promotion économique des territoires
- **Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et développement des entreprises du territoire**
- **Accompagnement des entrepreneurs locaux : appui à la création, développement, reprise-transmission**
- **Développement de réseaux d'entreprises et animation de projets collaboratifs**

Source : AdCF, CNER, Référentiel de compétences des développeurs économiques

Les opportunités de développement économique territorial

Optimiser l'usage des ressources (matière, énergie, foncier)

- Eco-conception, économie de la fonctionnalité…
- Amélioration de la compétitivité des entreprises

Mutualiser des équipements, infrastructures et services

- Renforcement de l'attractivité du territoire
- Amélioration de la compétitivité des entreprises

Structurer de nouvelles filières d'approvisionnement local

- Ex : Boucle alimentaire locales, matériaux de construction recyclés…(faire le lien avec la commande publique)
- Création d'activités pérennes et d'emplois non délocalisables
- A terme, sécurisation de l'approvisionnement

Les opportunités de développement économique territorial

Saisir les opportunités de récupération/ valorisation / recyclage locales

- Artisans réparateurs (ex. réseau Répar-acteurs),
- Recycleries/Ressourceries, en lien avec l'ESS

Offrir un cadre de coopération inter-acteurs au bénéfice des PME

- Apport de compétences et d'appuis externes
- Connaissance des flux locaux et des risques/opportunités liés
- Possibilité de dialogue sur des actions concrètes ou stratégiques avec une multitude d'acteurs publics et privés

Atelier

—

Quels défis et quelles recommandations concrètes pour dynamiser l'économie circulaire grâce aux services économiques des EPCI ?

Comité 21

Grand Ouest

1er réseau d'acteurs
du développement durable dans l'Ouest

www.comite21grandouest.org

Objectifs

- Partager vos envies, vos ambitions, vos questions pour aller plus loin au regard de vos situations respectives de départ
- Digérer, s'inspirer des bonnes pratiques de la matinée : que faut-il retenir pour vos démarches ?
- Comprendre ainsi vos besoins concrets en vue de la préparation de l'appel à projet Economie circulaire (été 2019) du Conseil régional des Pays de la Loire, de la DREAL et l'ADEME

Ateliers

2 grand types de questionnement individuel et collectif

Quels sont les défis rencontrés par les services économiques des EPCI pour animer le territoire ?

(ex. de défis discutés lors du 23 novembre à Saint-Nazaire : amorcer et/ou structure une démarche d'économie circulaire auprès des entreprises du territoire, structurer le pôle économique au sein des EPCI, gérer la proximité avec les entreprises, connaître son tissu économique…)

Par où commencer ? Quelles difficultés pressenties et quels facteurs clés de réussite ?

Déroulé

Temps n°1 – World café sur des études de cas
→ Amorçage des réflexions autour de cas de quelques collectivités

1 sous-groupe = 1 cas ; changement de sous-groupe découverte d'un nouveau cas

Temps n°2 – Synthèse intermédiaire
→ Croisement des défis et recommandations de chaque sous-groupe.

Retour en plénière : Quels sont les points communs ? À l'inverse les spécificités ?

Temps n°3 – Et plus globalement ?
→ Quels sont les autres besoins des collectivités présentes non traitées ?

Echange en plénière

Ateliers

C’est parti !

Temps n°2 – Synthèse intermédiaire

→ Croisement des défis et recommandations de chaque sous-groupe.

Retour des sous-groupes

Quels sont les points communs ?

À l’inverse les spécificités ?

Ateliers

Quid des résultats du 23 novembre ?

Journée similaire organisée à Saint-Nazaire

DEFIS ET SOUS-DEFIS

Amorcer/structurer une démarche d'économie circulaire auprès des entreprises du territoire

> Bien connaître son tissu économique

> Gérer la proximité avec les entreprises

PAR OÙ COMMENCER ?

- Identifier des leaders / Z.A les plus propices, voir avec avec eux des sujets potentiellement pertinents pour tous, s'en servir de relais / ambassadeurs
- Être empirique, partir de petits groupes, rebondir sur les attentes (ne pas toujours savoir où l'on va), souplesse
- Organiser/animer des rencontres d'échanges sur des sujets concrets (se méfier d'une approche globale)
- Cartographier les apporteurs de solutions sur le territoire (prestataires…)
- Mettre en place une bases de données pour faciliter la mise en relation, l'identification des flux, le recensement des bonnes pratiques (ex Logiciel Actif – CCI 49)

Ateliers

DEFIS ET SOUS-DEFIS	PAR OÙ COMMENCER ?
Structurer le pôle économique au sein des EPCI	○ Sensibiliser les élus (trouver le bon angle d'accroche : dev éco ? Innovation ? Attractivité ? Développement durable ?...) ○ Former l'ensemble du pôle au sujet de l'économie circulaire ○ Identifier une personne qui sera l'interlocuteur de référence auprès des entreprises / sera chargée d'animer la démarche (dans l'idéal : recrutement) ○ Etablir des relations privilégiées avec des entreprises ou structure relais de la démarche
Aménager les zones d'activités de manière à favoriser l'économie circulaire	○ Mise en place d'un référentiel régional pour montrer les actions possibles ? Le porter à connaissance des élus pour inspiration

Ateliers

DEFIS ET SOUS-DEFIS	PAR OÙ COMMENCER ?
Se saisir des dispositifs d'aides / d'accompagnement pour la mise en œuvre d'actions /démarches d'économie circulaire	○ Disposer d'une vue globale des dispositifs existants ○ Aides pour des collectifs : identifier une structure porteuse ○ Aides individuelles / sectorielles : orienter les entreprises vers
Suivre et évaluer la démarche	Avis général : Difficulté d'avoir des résultats quantifiables rapidement, problème par rapport aux attentes des élus d'évaluer l'efficacité des politiques publiques
Traitements de points blocages	*Questions juridiques / assurantielles liées à la mutualisation des équipements…*

Temps n°3 – Et plus globalement ?

Quels sont les autres besoins des collectivités présentes non traitées ?

Conclusion

Comité 21

Grand Ouest

1er réseau d'acteurs
du développement durable dans l'Ouest

www.comite21grandouest.org

Conclusion

Une autre journée prévue en 2019 (2ème trimestre ?)

Des attentes suite à cette première journée ?

- Thèmes à aborder
- Intervenants
- Format pour échanger et progresser

Sur quels sujets allez-vous travailler d'ici là ?

A surveiller : les rencontres « économie circulaire » proposées par le Comité 21 Grand Ouest, le Conseil régional, l'ADEME, la CCIR, la CRA…

Merci
de votre attention

Alexandre PLEURDEAU et William LEUNG
Chargés de mission Territoires durables

pleurdeau@comite21.org / leung@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21grandouest.org